



Conseil économique et social

Distr. générale
21 janvier 2002
Français
Original: anglais

Session d'organisation de 2002

12-18 février 2002

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Note verbale datée du 3 octobre 2001, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de demander que le Kenya soit admis en tant que membre du Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Depuis de nombreuses années, le Kenya a accueilli un grand nombre de réfugiés et continue à le faire. Le Kenya a également participé d'une manière très active aux réunions du Comité exécutif. Le Gouvernement kényen estime que la qualité de membre du Comité exécutif permettra au Kenya de jouer un rôle encore plus important dans les questions relatives aux réfugiés.

